RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01298
Numéro SIREN : 339 151 631
Nom ou dénomination : SOFT CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/029779

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

Date : 22/07/2019

5299076

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/029779**
n°de gestion : **1988B01298**
n°SIREN : **339 151 631 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOFT CONCEPT - Société par actions simplifiée
71 cours Albert Thomas IMMEUBLE 6EME AVENUE 69447 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5299076

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 08 91 02 69 69 - Fax : 04 72 60 69 81

9779

SOFT CONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 41.024 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69447)
IMMEUBLE LE 6EME AVENUE
71, COURS ALBERT THOMAS

339 151 631 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

- COMPTES ANNUELS
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- AFFECTATION DU RÉSULTAT ADOPTÉE PAR LES ASSOCIÉS LE 18 JUIN 2019.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 71, Cours Albert Thomas 69003 LYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 9 1 5 1 6 3 1 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

ACTIF IMMOBILISÉ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 207	AG	41 589	1 618	2 640
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	858 240	AU	754 529	103 711	77 768
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	32 900	CV	305	32 595	32 595
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	9 060	BI		9 060	9 060
	TOTAL (II)	BJ	943 407	BK	796 423	146 984	122 062

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	383 537	BY	9 372	374 165	465 927
	Autres créances (3)	BZ	17 882	CA		17 882	20 001
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	255 854	CE		255 854	255 854
	Disponibilités	CF	1 618 546	CG		1 618 546	1 458 408
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 039	CI		11 039	13 838
	TOTAL (III)	CJ	2 286 857	CK	9 372	2 277 485	2 214 027

Comptes de régularisation

	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 230 264	1A	805 795	2 424 469	2 336 089

Certifié Sincère et Conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR 12 399

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

* Des rubriques concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 41 024)	DA	41 024	41 024
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	DB	244	244
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 102	4 102
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 162 547	863 550
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	639 150	696 418
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 847 067	1 605 338
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	0	1
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 275	87 178
	Dettes fiscales et sociales	DY	170 509	202 095
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 887	
	Autres dettes	EA	20 559	71 819
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	338 172	369 659
	TOTAL (IV)	EC	577 402	730 751
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 424 469	2 336 089

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	577 402	730 751
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FAUTE DE FAIRE A CONDUIRE EN LIEU DE DESTINATION

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			989
	Production vendue biens*	FD	266 931	FE	128 728	FF	395 659		501 580
	Production vendue services*	FG	1 341 780	FH	302 068	FI	1 643 848		1 564 003
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 608 710	FK	430 796	FL	2 039 506		2 066 572
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			1 945
	Autres produits (1) (11)					FQ	5		22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 039 511		2 068 539
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			824
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	482 681		520 675
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 180		21 214
	Salaires et traitements*					FY	431 554		496 248
	Charges sociales (10)					FZ	165 134		189 144
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	43 179		37 095
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	241		458
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 137 970		1 265 658
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	901 541		802 881
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	901 541		802 881

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 960	214
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		155 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 960	155 214
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		6 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 000	6 200
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 040)	149 014
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	261 352	255 477
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 043 472	2 223 753
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 404 322	1 527 335
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	639 150	696 418
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		1 945
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE FISCALE DES	5 000	
REGUL COMPTES FOURNISSEURS		3 960

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EAD/MYLAIRE A COMPLETER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 424 469.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 039 506.45 Euros et dégageant un bénéfice de 639 149.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 22 002 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	22 002
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	22 002

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	43 207		
Installations générales agencements aménagements divers	310 802		24 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	479 337		43 226
TOTAL	790 140		68 101
Autres participations	32 900		
Prêts, autres immobilisations financières	9 060		
TOTAL	41 960		
TOTAL GENERAL	875 306		68 101

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			43 207	43 207
Installations générales agencements aménagements divers			335 677	335 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			522 564	522 564
TOTAL			858 240	858 240
Autres participations			32 900	32 900
Prêts, autres immobilisations financières			9 060	9 060
TOTAL			41 960	41 960
TOTAL GENERAL			943 407	943 407

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 567	1 022		41 589
Installations générales agencements aménagements divers	263 085	19 377		282 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	449 287	22 780		472 067
TOTAL	712 372	42 158		754 529
TOTAL GENERAL	752 939	43 179		796 118

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 377				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 780				
TOTAL	42 158				
TOTAL GENERAL	43 179				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	305				305
Sur comptes clients	9 372				9 372
TOTAL	9 677				9 677
TOTAL GENERAL	9 677				9 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 060		9 060
Clients douteux ou litigieux	12 399	0	12 399
Autres créances clients	371 138	371 138	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 642	8 642	
Débiteurs divers	9 240	9 240	
Charges constatées d'avance	11 039	11 039	
TOTAL	421 517	400 058	21 459

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	39 275	39 275		
Personnel et comptes rattachés	25 664	25 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 416	50 416		
Impôts sur les bénéfices	5 689	5 689		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 807	74 807		
Autres impôts taxes et assimilés	13 933	13 933		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 887	8 887		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	20 559	20 559		
Produits constatés d'avance	338 172	338 172		
TOTAL	577 402	577 402		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 564			2 564

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Dégressif	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	540
Autres créances	9 120
Total	9 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 118
Dettes fiscales et sociales	43 564
Total	69 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 039
Total	11 039
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	338 172
Total	338 172

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 600 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	47 132
Total (1)	47 132

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	30 237
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 336
moins de 35 an	plus de 30 ans	3 559
Engagement total		47 132

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 1.30%
- taux charges patronales cadres 40% - non cadres 32%

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL SOFT CONCEPT AFRICA	62 000		24.30					1 202 586		
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AMENDE FISCALE	5 000	
Total	5 000	
Charges exceptionnelles		
- REGUL COMTE FOURNISSEUR	3 960	
Total	3 960	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le 11/03/2019
DANAVISTA Président

SOFT CONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 41.024 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69447)
IMMEUBLE LE 6EME AVENUE
71, COURS ALBERT THOMAS

339 151 631 RCS LYON

AFFECTATION DU RÉSULTAT ADOPTÉE

PAR LES ASSOCIES LE 18 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 639.149,60 euros, comme suit :

- aux associés à titre de dividendes..... 397.420,00 €
- le solde au poste Autres réserves 241.729,60 €

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 155 euros.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende sera soumis aux prélèvements sociaux, ainsi qu'au prélèvement de 12,8 %, prévu par l'article 117 quater I.-1. du C.G.I., sauf exception prévue au dernier alinéa dudit article.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Certifié conforme
Le représentant du Président

SOFT CONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 41.024 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69447)
IMMEUBLE LE 6EME AVENUE
71, COURS ALBERT THOMAS

339 151 631 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
SOUMISE AUX ASSOCIES
LE 18 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 639.149,60 euros, comme suit :

- aux associés à titre de dividendes..... 397.420,00 €
- le solde au poste Autres réserves 241.729,60 €

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 155 euros.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende sera soumis aux prélèvements sociaux, ainsi qu'au prélèvement de 12,8 %, prévu par l'article 117 quater I.-1. du C.G.I., sauf exception prévue au dernier alinéa dudit article.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Certifié conforme
Le représentant du Président

Blanc & Neveux

Société de Commissaires aux Comptes
inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Chambéry.

SOFT CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 024 €

Siège social :
71, Cours Albert Thomas
69003 LYON

R.C.S. : LYON 339 151 631

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Blanc & Neveux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A la collectivité des associés de la Société par Actions Simplifiée SOFT CONCEPT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SOFT CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- ✓ l'évaluation des créances clients comptabilisées à la clôture de l'exercice ;
- ✓ la détermination du montant des produits constatés d'avance comptabilisés à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Blanc & Neveux

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy, le 14 Juin 2018

Le commissaire aux comptes
BLANC & NEVEUX SARL

Marie MERMILLOD DUPOIZAT
Associé - Gérant

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	43 207	41 589	1 618	2 640	1 022-	38.71-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	858 240	754 529	103 711	77 768	25 943	33.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	32 900	305	32 595	32 595		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 060		9 060	9 060		
	Total II	943 407	796 423	146 984	122 062	24 921	20.42
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	383 537	9 372	374 165	465 927	91 761-	19.69-
	Autres créances	17 882		17 882	20 001	2 119-	10.60-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	255 854		255 854	255 854		
	Disponibilités	1 618 546		1 618 546	1 458 408	160 138	10.98
	Charges constatées d'avance (3)	11 039		11 039	13 838	2 799-	20.23-
	Total III	2 286 857	9 372	2 277 485	2 214 027	63 458	2.87
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 230 264	805 795	2 424 469	2 336 089	88 380	3.78

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 12 399

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 41 024)	41 024	41 024		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	244	244		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 102	4 102		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 162 547	863 550	298 998	34.62
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	639 150	696 418	57 268-	8.22-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 847 067	1 605 338	241 730	15.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Groupe et associés	0	1	0-	51.06-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 275	87 178	47 903-	54.95-
	Dettes fiscales et sociales	170 509	202 095	31 585-	15.63-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 887		8 887	
	Autres dettes	20 559	71 819	51 261-	71.37-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	338 172	369 659	31 487-	8.52-
	Total IV	577 402	730 751	153 350-	20.99-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 424 469	2 336 089	88 380	3.78
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	577 402	730 751		

BLANC & NEVEUX Société de Commissaires aux Comptes VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises			989	0.05	989-	100.00-
Production vendue	2 029 339	99.50	2 045 244	98.97	15 905-	0.78-
Production stockée						
Autres produits	10 168	0.50	20 340	0.98	10 172-	50.01-
TOTAL	2 039 506	100.00	2 066 572	100.00	27 066-	1.31-
ACHATS REVENDUS OU CONSOMMES						
Marchandises revendues ou consommées			824	0.04	824-	100.00-
Matières premières consommées						
Travaux et équipements sous traités						
TOTAL			824	0.04	824-	100.00-
MARGE SUR ACHATS REVENDUS OU CONSOMMES	2 039 506	100.00	2 065 748	99.96	26 241-	1.27-
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats non stockées	16 143	0.79	17 582	0.85	1 439-	8.18-
Services exterieurs	123 211	6.04	139 089	6.73	15 878-	11.42-
Autres services exterieurs	343 327	16.83	364 004	17.61	20 677-	5.68-
Impôts, taxes et versements assimilés	15 180	0.74	21 214	1.03	6 034-	28.44-
Salaires et traitements	431 554	21.16	496 248	24.01	64 694-	13.04-
Charges sociales	165 134	8.10	189 144	9.15	24 010-	12.69-
Autres charges de gestion courante						
Transferts de charges			1 945-	0.09-	1 945	100.00
TOTAL	1 094 549	53.67	1 225 335	59.29	130 786-	10.67-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	944 957	46.33	840 413	40.67	104 544	12.44
Reprises sur amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements	43 179-	2.12-	37 095-	1.80-	6 084-	16.40-
Dotations aux provisions						
Autres charges et produits de gestion courante	236-	0.01-	436-	0.02-	200	45.80
RESULTAT D'EXPLOITATION	901 541	44.20	802 881	38.85	98 660	12.29
Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT	901 541	44.20	802 881	38.85	98 660	12.29
Produits exceptionnels	3 960	0.19	155 214	7.51	151 253-	97.45-
Charges exceptionnelles	5 000-	0.25-	6 200-	0.30-	1 200	19.35
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 040-	0.05-	149 014	7.21	150 053-	100.70-
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	261 352-	12.81-	255 477-	12.36-	5 875-	2.30-
RESULTAT NET COMPTABLE	639 150	31.34	696 418	33.70	57 268-	8.22-

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 424 469.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 039 506.45 Euros et dégageant un bénéfice de 639 149.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

BLANC & NEVEUX VISA POUR IDENTIFICATION Société de Commissaires aux Comptes

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 22 002 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	22 002
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	22 002

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	43 207		
Installations générales agencements aménagements divers	310 802		24 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	479 337		43 226
TOTAL	790 140		68 101
Autres participations	32 900		
Prêts, autres immobilisations financières	9 060		
TOTAL	41 960		
TOTAL GENERAL	875 306		68 101

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			43 207	43 207
Installations générales agencements aménagements divers			335 677	335 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			522 564	522 564
TOTAL			858 240	858 240
Autres participations			32 900	32 900
Prêts, autres immobilisations financières			9 060	9 060
TOTAL			41 960	41 960
TOTAL GENERAL			943 407	943 407

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	40 567	1 022		41 589
Installations générales agencements aménagements divers	263 085	19 377		282 462
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	449 287	22 780		472 067
TOTAL	712 372	42 158		754 529
TOTAL GENERAL	752 939	43 179		796 118

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 022				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 377				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 780				
TOTAL	42 158				
TOTAL GENERAL	43 179				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	305				305
Sur comptes clients	9 372				9 372
TOTAL	9 677				9 677
TOTAL GENERAL	9 677				9 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 060		9 060
Clients douteux ou litigieux	12 399	0	12 399
Autres créances clients	371 138	371 138	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 642	8 642	
Débiteurs divers	9 240	9 240	
Charges constatées d'avance	11 039	11 039	
TOTAL	421 517	400 058	21 459

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	39 275	39 275		
Personnel et comptes rattachés	25 664	25 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 416	50 416		
Impôts sur les bénéfices	5 689	5 689		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 807	74 807		
Autres impôts taxes et assimilés	13 933	13 933		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 887	8 887		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	20 559	20 559		
Produits constatés d'avance	338 172	338 172		
TOTAL	577 402	577 402		

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 564			2 564

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Dégressif	1 an

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	540
Autres créances	9 120
Total	9 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 118
Dettes fiscales et sociales	43 564
Total	69 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 039
Total	11 039
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	338 172
Total	338 172

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 600 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	47 132
Total (1)	47 132

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	30 237
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 336
moins de 35 an	plus de 30 ans	3 559
Engagement total		47 132

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 1.30%
- taux charges patronales cadres 40% - non cadres 32%

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL SOFT CONCEPT AFRICA	62 000		24.30					1 202 586		
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AMENDE FISCALE	5 000	
Total	5 000	
Charges exceptionnelles		
- REGUL COMTE FOURNISSEUR	3 960	
Total	3 960	